

Comment formuler votre demande ?

Pour votre demande de médiation, envoyez un courrier indiquant :

- Les dates des principaux événements à l'origine du problème,
- les décisions ou les réponses de l'établissement que vous contestez et ce que vous attendez de cet établissement,
- les références que l'établissement utilise : numéro du contrat, numéro de dossier, nom d'un correspondant...
- les photocopies des courriers échangés (conservez les originaux),
- votre numéro de téléphone et les heures auxquelles on peut vous joindre.